



Bastion de la Hollande LES TRAVAUX DÉMARRENT

La restauration du Bastion de la Hollande, sur les remparts, va s'engager en janvier prochain. Le début d'un long chantier...

Des terrasses qui souffrent d'un manque d'étanchéité, une pierre qui se délite au niveau des massifs rocheux soutenant les maçonneries... Le Bastion de la Hollande présente des dégradations importantes, liées à l'érosion naturelle. Sa restauration s'inscrit dans un chantier plus vaste de restauration des remparts : le Bastion Saint-Louis, la Cale de l'Eventail, le Bastion Saint-Philippe, et la partie du rempart entre la cale des bains Chauds et le Fort à la Reine bénéficieront également dans les prochaines années de travaux de réfection.

Consolider l'édifice

Les travaux du Bastion de la Hollande vont se dérouler de janvier à novembre 2005, avec une interruption pendant la saison estivale. Ils consisteront à restaurer la zone Nord (Porte Saint Pierre), les faces Nord-Ouest, Nord et Ouest du rempart, et à effectuer le drainage de la pelouse. Des forages jusqu'à 6 mètres linéaires de profondeur en pied de l'édifice seront nécessaires pour drainer celui-ci. Le dallage du chemin de ronde sera déposé, puis reposé pour y effectuer des travaux d'étanchéité. Après avoir ôté les végétations, les parements des maçonneries du rempart, extérieur et intérieur au chemin de ronde, puis face Ouest, seront restaurés et traités. Le massif rocheux à l'angle Nord-Ouest du bastion sera également renforcé. L'ensemble de ces travaux représente une dépense de 485.000 euros TTC (hors honoraires de maîtrise d'oeuvre). La Ville bénéficie de subventions de l'Etat (40%), du Conseil régional (30%) et du Conseil général (25%).



Ville de Saint-Malo

Gare SNCF QUEL DEVENIR POUR LES FUTURS ANCIENS BÂTIMENTS ?

Dans le cadre du renouvellement du quartier Gare-République, la Ville vient de confier à l'Ecole d'Architecture de Bretagne une étude se rapportant au devenir des " futurs anciens " bâtiments voyageurs de la gare SNCF. Les étudiants de 4^e et 5^e année devront proposer un choix de scénarios de réhabilitation du site au plus tard le 30 juin 2005. Affaire à suivre...

TÉLÉTHON 2004

DES JEUX POUR RENDRE HEUREUX

Comme chaque année, Saint-Malo Sports Loisirs participe activement à l'Opération Nationale du Téléthon prévue les vendredi 3 et samedi 4 décembre 2004.

L'association, avec la participation de LDC Animations, animera comme en 2003 un des plus grands parcs de loisirs d'intérieur de France, Espace Duguay-Trouin.

Le vendredi après-midi : ouverture aux scolaires ; en soirée, challenge Inter-Entreprises.

Le samedi : ouverture au public de 10 heures à 20 heures (entrée 2 euros avec maquillage, clowns, magiciens...). *De 21 heures à 23 heures : nuit de la Magie.*

La Ville de Saint-Malo et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Saint-Malo s'associent à cette opération. Les organisateurs comptent sur tous les Malouins pour que le succès soit de nouveau au rendez-vous, synonyme d'avancée pour la recherche en faveur des maladies génétiques.

CŒURS

EN CHOEUR

Au profit des Restos du Cœur (5000 euros ont déjà été versés !), l'association Cœurs en Choeur animera un spectacle musical le samedi 15 janvier 2005. Pour cette 5^e édition, les 7 chanteurs, amateurs et semi-professionnels, interpréteront, entre autres, Franck Sinatra (New York New York), Sinclair (Si c'est bon comme ça), Jacques Dutronc (L'opportuniste), ou encore Mireille Mathieu (Paris en Colère). Organisé par SC Evénements, le spectacle se déroulera au théâtre de la Ville à Saint-Servan, de partir de 20 h 30. Entrée : 5 euros. Infos : Tél. 06 61 52 74 18.

DES PIÈCES D'EXCEPTION

À LA BIBLIOTHÈQUE
La Ville vient d'acquérir des documents de grand intérêt pour les collections de la Bibliothèque. Il s'agit d'une lettre autographe de François-René de Chateaubriand (1831) par laquelle il remercie le Maire de Saint-Malo d'avoir accepté son projet d'inhumation sur le Grand Bé, et d'un recueil historique inédit sur Saint-Malo rédigé sous le règne de Louis-Philippe (1840) par P. Bousse. Le montant des acquisitions est respectivement de 1322 euros et de 6500 euros. La Ville escompte une subvention du Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques de Bretagne de l'ordre de 80 %.

" Lumière et Vision 2004 " PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans le cadre de la campagne nationale de la Prévention Routière, la Ville de Saint-Malo organise des contrôles des lumières et éclairages des véhicules. Les automobilistes pourront faire contrôler gratuitement leur véhicule aux dates et lieux suivants : du 15 au 22 novembre de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures, parking place de Rocabey ; du 23 au 30 novembre de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures, parking du centre Leclerc à Paramé.

Les deux roues aussi...

A vélo ou en cyclomoteur, les règles qui s'appliquent sont celles du code de la route : on roule à droite, on s'arrête aux feux, on n'utilise pas les sens interdits...

A vélo, il est important d'être bien vu des autres usagers : vérifiez votre éclairage, portez des vêtements clairs, un sac à dos équipé de bandes réfléchissantes... Le port du casque est également vivement conseillé (il réduit de 85 % le risque de traumatisme crânien en cas d'accident). En cyclomoteur, le casque est obligatoire (bien vissé sur la tête et bandoulière attachée). La vitesse maximale est de 45 Km/h (trafiquer l'engin peut nuire au freinage ou la tenue de route). Le cyclomotoriste doit pouvoir fournir son BSR (Brevet de Sécurité Routière), sous peine d'amende voire d'immobilisation du véhicule ! Sachez aussi que le transport de passagers n'est possible que si l'homologation le permet, et qu'il est fortement déconseillé de prêter son engin. Enfin, cyclomoteurs et scooters ne doivent pas constituer une gêne sonore pour la population : des contrôles sont effectués par la police municipale tout au long de l'année : 4 à 5 fois par an Intra-Muros, 1 fois par mois sur la ville en moyenne.

Le risque d'accident en cyclomoteur culmine entre 14 ans et 17 ans, avec près de 140 tués et 8000 blessés par an.

Forum des Arts UN TREMLIN

Véritable tremplin pour les jeunes artistes du pays de Saint-Malo, ce forum réunit toutes les pratiques artistiques en toute convivialité et dans un grand esprit de solidarité. Les animations, expositions, concerts... se tiendront comme l'année passée autour de L'Omnibus et du Centre Salvador Allende les 8, 9 et 10 avril. Vous souhaitez vous inscrire pour cette édition 2005 ?

Contactez le 02 99 81 20 59 ou par mail, forumdesarts@hotmail.com



Un concours ouvert à tous LUMIÈRES SUR LA VILLE...

Déjà 30 inscrits ! Dans le cadre des fêtes de fin d'année, et afin de contribuer à l'embellissement de la Ville, la Direction des Espaces Verts a mis en place un concours d'illuminations de Noël, ouvert à tous les Malouins désireux de décorer leur maison, leur balcon ou leur jardin. Seules les illuminations visibles de l'extérieur seront appréciées par le jury. Le concours se déroulera du 4 décembre au 2 janvier. Les inscriptions peuvent s'effectuer jusqu'au 25 novembre, à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes de Saint-Servan et de Paramé, à la Direction des Espaces Verts (serres de Lorette) ou par téléphone. Des prix seront remis à tous les participants courant janvier.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'enquête publique liée au plan de zonage d'assainissement pour la commune s'est achevée le 30 septembre dernier. Elle a fait l'objet d'un avis favorable. Une dizaine de hameaux vont ainsi être reliés au réseau collectif dans les prochaines années *. Du fait de son potentiel polluant, La Mettrie au Chanoine a été raccordé fin 2003. Un à deux autres villages devraient être concernés en 2005.

Pour information, le dossier de zonage est à la disposition du public à la mairie-annexe de Saint-Servan, aux jours et heures habituels d'ouverture.

* Saint-Etienne, La Huperie/Clermont, La Gué/La Ville Auray/La Ville Roux, Le Haut Mottais, La Mettrie au Chanoine, La Ville Besnard, La Gilbardais, Le Frotu, La Grande Rivière et La Basse Flourie.

SOUTIEN AUX CLASSES D'ENVIRONNEMENT

Permettant la sensibilisation des enfants aux enjeux planétaires, et aux responsabilités humaines, les classes d'Environnement font l'objet d'un soutien de la Ville depuis de nombreuses années. Cette année, 20 écoles malouines ont monté des projets de ce type pour leurs élèves : Equitation, Patrimoine à Rennes, Découverte de la Rance, séjour en Angleterre, à Paris, etc. seront proposés à 1475 enfants scolarisés en primaire. Les établissements se partageront, en fonction de leurs effectifs ou des projets eux-mêmes, un montant global de 39 000 euros.

ROUTE DU RHUM 2006

La Ville vient de passer un marché avec la société SA Promovoile pour l'organisation de la prochaine Route du Rhum, dont le départ aura lieu le dimanche 29 octobre 2006. Un premier versement a été effectué, d'un montant de 125 580 euros (la participation totale s'élève à 400 000 euros TTC).

MARCHÉ DE NOËL

Le comité de quartier de Saint-Servan organise le samedi 4 décembre la 2^e édition du marché de la Saint-Nicolas. La manifestation débutera dès 10 heures, sous les halles, où une quarantaine d'exposants sont attendus, essentiellement des artisans d'art (ébéniste, marqueteur, verrier, miniaturiste, etc.) mais aussi des vendeurs de savons... au profit du Téléthon. Le matin et dans l'après-midi, une fanfare traditionnelle (de Plouër-sur-Rance) accompagnera Saint-Nicolas dans son défilé à travers les rues du quartier. Attention : une pluie de friandises est annoncée, et à la magie de Noël, vous allez succomber !